

Licence Philosophie

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2011, Université de Caen Normandie - UNICAEN. hceres-02036223

HAL Id: hceres-02036223 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036223v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE: CAEN

Établissement : Université de Caen Basse Normandie

Demande n° S3LI120000702

Domaine: Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines et Sociales

Mention: Philosophie

Présentation de la mention

La mention Philosophie propose trois parcours optionnels qui s'étendent sur l'ensemble de ses trois années : un parcours Langues anciennes, un parcours Sociologie et un parcours Droit. Les étudiants trouveront une formation solide et progressive en philosophie, un complément disciplinaire qu'ils pourront choisir de poursuivre à l'issue de la licence dans le cadre d'une formation de spécialité, ainsi qu'une formation généraliste destinée à la pratique d'une langue étrangère, de l'informatique et au développement de compétences communicationnelles.

Le parcours Philosophie-Langues anciennes s'adresse aux étudiants désireux de poursuivre leurs études au sein du master enseignement ou vers le professorat des écoles ; les parcours Philosophie-Sociologie ou Philosophie-Droit sont plus adaptés à la formation des étudiants désireux de s'orienter vers les concours administratifs et certains métiers en entreprise.



Nombre d'inscrits en L1	28
Nombre d'inscrits en L2	14
Nombre d'inscrits en L3	14
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Appréciation globale :

Le dossier est de qualité très inégale. On soulignera sa rigueur sur le plan pédagogique : une réflexion menée avec les départements notamment de Lettres, Droit et Sociologie a permis de définir une mention qui intègre des complémentarités disciplinaires cohérentes.



Le contenu est articulé sur des disciplines variées (langues anciennes, sociologie et droit) selon le parcours effectivement sélectionné. La discipline complémentaire dans la formation reçoit un volume horaire non négligeable de 50h sur chaque semestre. Il est également notable que cette complémentarité n'est pas menée aux dépens des compétences additionnelles ou encore transversales. La discipline est ainsi utilisée dans un objectif de formation générale par exemple avec des enseignements de logique, d'épistémologie ou encore d'esthétique. Le C2i et le Cles ne sont pas obligatoires dans la formation qui propose néanmoins une possibilité de validation souple sur les trois années. On soulignera que les parcours ont été élaborés en rapport avec l'orientation enseignement de la majorité de l'effectif : les enseignements du parcours Langues anciennes sont ainsi dédiés à ce public de même que la possibilité de suivre un enseignement de mathématiques.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont mentionnés avec notamment l'existence d'un tutorat en L1 et L2, mais le dossier ne les définit pas suffisamment. La disponibilité de l'équipe pédagogique et notamment l'enseignant référent ne peuvent suffire à témoigner de l'existence de ces dispositifs.

De façon plus générale, c'est l'ensemble des aspects organisationnels et logistiques qui a reçu un intérêt très faible de la part de l'équipe pédagogique qui semble considérer que les résultats obtenus aux concours par ses étudiants suffisent à témoigner de la qualité de sa formation et que ses faibles effectifs permettent une gestion non formalisée.

La formation repose sur une solide équipe disciplinaire qui n'est pas réellement mise en valeur ; les contacts entre les différents départements ne sont pas présentés.

Points forts :

- Le dossier rend compte d'un projet pédagogique riche, cohérent et original.
- Le projet parvient à introduire une ouverture disciplinaire forte sans sacrifier les compétences additionnelles et transversales.
- Cette ouverture de la mention est renforcée par la définition de passerelles et par une multiplication des issues de master envisageables.
- L'équipe pédagogique s'appuie sur la « faiblesse » de ses effectifs pour assurer un suivi pédagogique personnalisé de ses étudiants.

Points faibles :

- Professionnalisation, information des étudiants, évaluation de la formation et des enseignements ne font pas l'objet de dispositifs formalisés, stablisés et disponibles.
- Le suivi des étudiants ne peut pas relever de l'évaluation spontanée et intuitive : d'ailleurs les chiffres qui y sont relatifs sont absents.
- La fiche RNCP ne répond pas à son objectif, elle est trop généraliste, citant des issues très nombreuses qui ne permettent pas d'identifier les débouchés précis et réalistes de la formation.
- On peut penser que l'information sous forme individuelle des étudiants déjà engagés dans la formation est suffisante, mais elle ne touche aucunement les lycéens et autres acteurs potentiels. Les journées de lycéens ne peuvent compenser l'absence de dispositifs dédiés.



• Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Les efforts accomplis pour offrir une formation inscrite dans l'interdisciplinarité et la formation progressive des étudiants ne peuvent compenser l'absence de dispositifs relatifs à certains aspects organisationnels. Il conviendrait de définir un réel processus d'évaluation et de suivi des étudiants. Une réflexion consacrée également aux issues professionnelles autres que l'enseignement serait nécessaire pour améliorer l'argumentation des complémentarités



disciplinaires. Elle permettrait d'être plus rigoureux et précis dans la rédaction de la fiche RNCP qui donne trop d'orientations différentes et perd le lecteur par cette pluralité. Une formation, parce qu'elle intégre le développement de la culture générale et de l'esprit critique, ne peut pas permettre l'exercice de tous les métiers.

La mise en place de ces dispositifs permettrait non seulement de maintenir la réussite des étudiants, mais également de développer l'attraction de la mention. Cette attraction serait en outre renforcée par la définition d'un dispositif d'information plus solide à destination des lycéens, des étudiants inscrits dans d'autres parcours, voire des entreprises susceptibles d'être intéressées par les profils des différents parcours mis en place. La définition de dispositifs d'aide à la réussite participera aussi de manière indispensable à une formation de qualité des étudiants.